

Département
du Gers

Commune de Miélan

PLAN LOCAL D'URBANISME

Elaboration

4 - PARTIE REGLEMENTAIRE

4.1 - REGLEMENT : PARTIE ECRITE

4.2 - REGLEMENT : PARTIE GRAPHIQUE

4.3 - LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

4.4 - ELEMENT DU PATRIMOINES PROTEGES AU TITRE DES ARTICLES L 151-19 et
L 151 - 23 DU CU

ELABORATION :

Arrêtée le :

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Atelier Sol et Cite
Brigitte FRAUCIEL

Urbaniste OPQU- Architecte dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : contact@soletcite.com

4